

ABONNEMENT

saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 MAI

DÉMISSION DU MINISTÈRE

Il y a cinq mois que le cabinet Goblet vitote. C'est beaucoup. Aussi la foule s'est-elle pressée hier au Palais-Bourbon pour assister à son trépas annoncé depuis plusieurs jours.

Cinq ministres sont à leur banc.

On avait dit d'abord que les sucrés commencent la séance. Mais la Chambre était bien en état de goûter les douceurs ! Aussi, dix minutes à peine après l'entrée du président, M. Dauphin montait à la tribune et posait en thèse : 1° que le ministère avait fait œuvre budgétaire des plus sérieuses ; 2° que l'équilibre entre les recettes et les dépenses était parfait dans le projet ministériel. Nous n'analyserons même pas la fastidieuse apologie tentée par M. Dauphin en faveur de ses réformes budgétaires ; cette apologie n'a obtenu qu'un succès de gaieté. Ce n'est pas sans un profond étonnement que la Chambre a entendu le « baron Auguste » vanter sur un ton des plus logiques la « grande œuvre » accomplie par M. Sadi-Carnot, par la commission précédente du budget, par le Ministère Goblet surtout, achevé par la Chambre avec une énergie et un courage dignes d'un gouvernement républicain ! M. Dauphin a les mains pleines de fleurs ; espère-t-il étouffer ses adversaires sous cette pluie de compliments ?

Une trentaine d'applaudissements interrompent parfois le ministre des finances. Mauvais signe.

Un député bonapartiste, M. Rouleaux-Dugage, succède à M. Dauphin. Il constate que le Cabinet et la Commission sont également incapables de supprimer le déficit et de rétablir l'amortissement de la Dette. Dans ces conditions, la banqueroute est fatale. C'est fort bien, nous verrons tout à l'heure si M. Rouleaux-Dugage et ses amis vote-

ront tous contre le gouvernement de la ruine nationale.

Au plaidoyer ministériel, M. Rouvier a opposé un plaidoyer en faveur de la Commission. Mais la charge à fond de train faite par ce candidat ministériel contre le cabinet Goblet à qui il reproche d'avoir présenté un budget comportant 58 millions de dépenses nouvelles, un emprunt de 400 millions et 436 millions d'impôts, n'est-elle point de nature à faire hésiter certains adversaires du Cabinet effarouchés par la réapparition d'un des agents opportunistes ?

A M. Rouvier succède M. Goblet. Très rageur, le président du conseil reproche à la Commission d'avoir refusé d'examiner en détail le projet budgétaire du gouvernement. Il revendique certaines économies déjà opérées, et déclare qu'on ne peut songer à équilibrer le budget sans recourir à des impôts nouveaux. Si la Commission pense le contraire, pourquoi a-t-elle renoncé à exercer son droit d'amendement ?

La parole du ministre soulève parfois les murmures. Il est clair qu'en se plaçant sur le terrain de la Commission, qu'en mettant la Chambre en demeure de choisir entre le vote d'impôts nouveaux et la chute du Cabinet, M. Goblet commet une insigne maladresse.

M. Goblet termine son discours en reprochant à ses adversaires de dissimuler sous l'apparence d'une question budgétaire une hostilité systématique envers le Cabinet.

Il leur demande le secret de ce débat et pose la question de confiance.

M. Camille Pelletan repousse, au nom de la Commission, l'accusation d'intrigue et de complot formulée par le président du Conseil.

La question débattue à cette heure est purement et simplement budgétaire, elle tient tout entière dans cette double interrogation : Les économies sont-elles possibles ? Peuvent-elles être opérées sans le concours du Gouvernement ?

À la première de ces interrogations, l'orateur répond : Oui ! à la seconde, il répond : Non !

M. Floquet donne lecture des ordres du jour.

Il y en a six.

La priorité est accordée à un ordre du jour de M. Anatole de La Forge ainsi conçu :

« La Chambre, comptant sur le patriotisme du Gouvernement et de la Commission du budget, affirmant de nouveau la nécessité d'une politique d'économie et attendant de l'accord du gouvernement avec la Commission l'équilibre réel du budget, passe à l'ordre du jour. »

M. Camille Pelletan estime que cette rédaction est équivoque et réclame des éclaircissements.

M. Goblet répète que le gouvernement ne voit pas d'autres économies à faire que celles qu'il a déjà opérées ; mais il est prêt à examiner, d'accord avec la Commission, les économies que celle-ci pourrait proposer.

Il est 7 heures 15.

M. Rouvier estime que la déclaration du ministre manque de précision. On ne peut laisser se perpétuer l'équivoque. Il ne faut pas que dans huit jours ce débat puisse être de nouveau soulevé.

L'ordre du jour de M. de La Forge ne saurait clore la discussion.

Le scrutin est ouvert sur cet ordre du jour.

Le résultat du vote après pointage donne 48 voix contre le ministère.

Voici, du reste, les résultats du scrutin :

Pour, 257 ; — contre, 275.

DÉMISSION

Les membres du Cabinet présidé par M. Goblet, mis en échec par ce vote, se sont réunis dans le bureau de la Chambre affecté à leurs délibérations et ont chargé M. Goblet, président du conseil, de se rendre immédiatement à l'Élysée pour remettre entre les mains du Président de la République la démission collective du Ministère.

L'entretien que M. Goblet a eu avec M. Grévy s'est prolongé de sept heures à sept heures et demie.

À l'issue de la séance, la Gauche radicale s'est réunie et a chargé son bureau d'inviter ceux des membres du groupe qui appartiennent à la Commission du budget et qui ont voté en faveur du Gouvernement à ne point se retirer de la Commission.

Il n'est pas probable que le Président de la République fasse appeler avant vendredi les présidents de la Chambre et du Sénat.

UN DÉSERTEUR AU SÉNAT

Les citoyens Calvinhac et Pauliat sont les hommes du jour, — après le général Boulanger, bien entendu. Il y a une quinzaine, Calvinhac était élu député par les électeurs de la Haute-Garonne. Dimanche, Pauliat a été élu sénateur dans le Cher. Le premier a fait partie de la Commune. Le second a déserté en temps de guerre, ce qui lui a valu, en 1872, une petite condamnation à deux ans de prison. Donc, Pauliat vaut Calvinhac, et tous deux peuvent se donner la main sans rougir. Voilà, du coup, le citoyen Basly joliment distancé, et il lui faudra au moins *waitiner* quelque autre ingénieur pour rentrer au premier plan. Quand cet honorable cabaretier fut envoyé à la Chambre, l'événement nous inspira cette réflexion, consignée ici même, qu'un jour viendrait où, pour être élu, un candidat devrait « justifier de sa qualité de souteneur ou de mastroquet ». L'élection de dimanche prouve que, dans notre prédiction, nous étions restés en deçà de la vérité. En effet, il n'est pas un individu, si dégradé, si abject, si taré fût-il, qui n'eût le droit de s'indigner très fort et de crier à la diffamation si on l'accusait d'avoir abandonné le drapeau devant l'ennemi, fût lâchement à l'heure du combat.

Eh bien ! c'est pourtant ce qu'a fait le citoyen Pauliat qui va siéger à la Chambre haute où il se trouvera l'égal des généraux qui ont versé, sur maints champs de bataille, leur sang pour la patrie ! Il était

53 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Mais déjà Madeleine, pâle comme une morte, la lèvres blêmes et frémissantes, lisait cette longue lettre de son fils :

« Champigny, 31 décembre, midi.

« Soyez courageuse, ma bonne et chère mère. J'avais tant espéré vous revoir ! La Providence en a décidé autrement. Combien d'heures me reste-t-il à vivre ? Bien peu, sans doute. Demain, peut-être, je serai un habitant de l'éternelle patrie. Mais, de là-haut, ma mère bien-aimée, je vous simerai toujours. L'incommensurable distance qui sépare le ciel de la terre n'existera pas pour nos âmes. Elles s'en iront l'une vers l'autre.

« Comment cela est-il arrivé ?... Je me rends à peine compte, tant mes pensées font tumulte. Je me dis : Demain... demain... je ne vivrai plus ! Alors le froid me prend, tout mon sang se glace ; la pauvre nature humaine frissonne en moi ; mais j'ai confiance : Dieu me soutiendra... Voici ce dont je me souviens... Je me souviens

« d'un combat terrible... Tout le village de Champigny semblait en feu ; de chaque maison, du clocher, des barricades, des coins de rues, des jardins, Français et Prussiens se fusillaient presque à bout portant. Le soir, le champ de bataille était jonché de blessés dont les cris me fendaient l'âme. J'aidai les bons frères à en relever un grand nombre. À dix heures, nous nous jetâmes sur un peu de paille pour nous reposer en vue du lendemain. Puis, soudain, je fus éveillé par une vive lueur. Une riche villa, où nous avions déposé quelques blessés, alla qu'ils attendissent, dans cet abri, de nouvelles voitures d'ambulance, venait d'être incendiée. Ah ! je vois les flammes qui s'élancent ; ces poutres qui se calcinent ; ces armoires de fer qui se tordent ; cette toiture qui s'effondre avec fracas. J'entends les cris de nos blessés. Je me presse, je me hâte, je veux les sauver. Je marche sur le feu, je respire dans la fumée. Quel cauchemar ! Mais je ne puis sauver personne. Toujours les flammes s'échappent plus hautes, par les brèches sinistres, et, bientôt, nos blessés ne sont plus que des cadavres calcinés. Alors... Oh ! alors... Je me souviens si vaguement... Oui... J'ai dû être suffoqué dans cette atmosphère de feu ; m'évanouir, je suppose, car, au matin, je me suis retrouvé étendu sur le sol givré. La villa était en

« ruine et la neige tombait sur le brasier à demi-consumé. À peu de distance, dans la maison du garde, les Prussiens étaient attablés. Ils chantaient bruyamment la *Vacht am Rhein*, dont toutes les strophes haineuses et brutales insultaient ma pauvre et chère France, ma France vaincue. Ils chantaient, en choquant leurs verres et en se chauffant à la flamme du foyer. Ils chantaient, et, à deux pas de moi, un homme à la tête superbe, avec un éclair d'héroïsme dans les yeux, demeurait immobile, les pieds et les mains attachés à un arbre. C'était le propriétaire de la villa, le chef d'une bande de francs-tireurs. On l'avait crucifié là, devant sa maison en ruines. Il regardait sa femme et lui adressait un sourire résigné, qu'aucune langue humaine ne pourrait exprimer. Comme lui, elle était prisonnière. Une corde, brutalement nouée par ces soldats avinés, meurtrissait ses poignets délicats. Une immense pitié me saisit l'âme. Les Prussiens chantaient toujours dans la maison du garde, confiants en ces nœuds de cordes qui répandaient des prisonniers. Alors, je rampai doucement sur la neige, je contournai les cadavres calcinés, les poutres encore fumantes, et je m'approchai, tour à tour, du chef des francs-tireurs et de sa femme. Avec un couteau, que je portais sur moi, je les délivrai de leurs liens. Ils tombèrent

« dans les bras l'un de l'autre ; puis, m'ayant serré la main avec effusion, ils s'enfouirent dans les taillis givrés. J'essayai de les suivre, car j'avais gravement manqué aux conventions de Genève, qui statuent que le brancardier s'occupe uniquement de ses blessés. Je ne m'étais encore éloigné que de quelques mètres, que mes forces me trahirent... Durant l'incendie j'avais été contusionné ; un vertige me prit et de nouveau je perdis connaissance.

« Lorsque je revins à moi, les Prussiens m'en-touraient. Un général, à l'œil sévère, me regardait attentivement, et l'interrogatoire commença :

« — Est-ce vous qui avez coupé les liens de nos deux prisonniers ?

« Comment le nier... Pouvais-je mentir ?

« — Oui, répondis-je avec fermeté.

« — Dans quel but ?

« — Ils paraissaient si désespérés !... Je n'ai pu résister à un sentiment de compassion.

« Le général haussa les épaules pour attester ma folie.

« — Vous n'ignorez pas, sans doute, le sort de ceux qui protègent les francs-tireurs ? Cet homme a coupé nos fils télégraphiques. Il a tué un de nos capitaines. Il méritait la mort.

« Je baissai la tête ; mon sang se glaçait dans mes veines. Je me sentais perdu.

réserve à la troisième République de donner ce spectacle à l'Europe, et au Sénat français de subir cet affront. Et que les républicains ne prétendent pas qu'il est injuste de rendre le régime actuel responsable de la couardise du citoyen Pauliat. Ce n'est pas, sans doute, la République qui le nomme sénateur, mais c'est elle qui, en janvier dernier (nous avons déjà signalé, d'après le *Monde*, ce fait scandaleux) attachait sur la poitrine du déserteur la croix de la Légion d'Honneur. Lorsqu'il institua cet ordre, destiné, dans sa pensée, à être comme une sorte de corps d'élite ouvert seulement à la vaillance, au courage, à l'héroïsme, — Napoléon I^{er} ne prévoyait assurément pas que les insignes en seraient ainsi prostitués un jour!

Et, maintenant, que le citoyen Pauliat entre au Sénat la tête haute. Il y pourra défendre avec autorité les doctrines républicaines dont la pratique constante lui vaut un honneur si légitime. Sa place est, d'ailleurs, tout indiquée sur les bancs de la Chambre haute. Il ira s'asseoir auprès du major Labordère, et l'on verra ainsi dignement glorifiées, en la personne de ces deux illustres champions de la démocratie, l'INDISCIPLINE DANS L'ARMÉE et la DÉsertION DEVANT L'ENNEMI!

Sois fier, ô République! Voilà tes produits!

ALPHONSE POINIER.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ÉCONOMIES POSSIBLES

Le groupe de la Droite, dans sa dernière réunion, a établi la possibilité d'assurer l'équilibre du budget au moyen d'économies sans impôts nouveaux ni emprunts. MM. de Lanjuinais, du Mesnildot, Keller et de la Bourdonnaye prennent successivement la parole; il résulte des explications échangées que la commission du budget semble précisément s'être inspirée des principes que la Droite a toujours suivis en matière financière. La divergence qui existe entre les commissaires et le gouvernement tient en effet à ce que le cabinet affirme qu'il est impuissant à trouver des économies nouvelles, tandis que la commission persiste non moins énergiquement à penser qu'il y a encore un long chemin à parcourir dans la voie des économies. Dans ces conditions, la commission paraissant s'être ralliée aux doctrines budgétaires dont la Droite ne s'est jamais départie, il y a lieu de la mettre à même d'appliquer les idées qui se sont fait jour dans son sein et par conséquent de voter les conclusions qui doivent être présentées en son nom à la Chambre.

À une très grande majorité, la réunion décide qu'elle votera dans le sens de ces conclusions. M. Dellisse est ensuite admis à la séance pour fournir des explications sur l'amendement Ribot-Méline, reproduction, à quelques détails de chiffres près, de l'amendement déposé, l'an passé, par les députés du Pas-de-Calais.

*

**

« Vous connaissez sa retraite, reprit le général; indiquez-là; c'est votre unique chance de salut. Je levai résolument les yeux sur ce Prussien, dont la voix cassante me blessait, et je répondis avec hauteur :

« — Je ne suis pas un traître!

« Alors, le général donna l'ordre de m'emmener. J'étais très faible, on me fit boire un verre de rhum qui me ranima, et l'on me conduisit dans la chapelle du parc. C'est de là que je trace ces lignes; cette chapelle me sert de prison.

» Quatre heures.

« La journée s'achève. Une fantaisie a traversé mon esprit. J'ai ouvert l'harmonium de la chapelle; et, je le crois, les anges m'ont inspiré. Qu'ai-je joué? Je ne sais. C'était comme une musique du ciel. J'avais tiré le jeu céleste, et ces accords, si pleins de douceur, m'aidaient à m'élever vers ces régions sereines où l'âme est plus près de Dieu; où les misères et les folles passions de la vie semblent un rêve... un rêve qui, pour moi, est près de s'évanouir. La lampe d'or se balançait devant le tabernacle, un pâle rayon d'hiver passait à travers les vitraux. Je voyais les saints en robe de pourpre, de saphir et d'émeraude; leurs visages semblaient s'animer sous la transparence de la lumière; ils me tendaient les bras, et de leurs voix

LES PARTISANS DE LA GUERRE

Ils existent, et en cherchant bien on en découvrirait quelque douzaine, peut-être davantage, dans les rangs de la gauche avancée. Il est regrettable que ces politiciens belliqueux ne fassent point parade de leur opinion devant leurs électeurs. Il y aurait plus de loyauté et plus de courage à le faire que de chanter à la buvette avec une crânerie martiale: « Moi, je suis partisan de la guerre; moi, je veux la guerre immédiate, parce qu'il est préférable de l'avoir aujourd'hui que demain! »

Nous avons eu longtemps la guerre en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, et nos députés républicains criaient à tue-tête à leurs électeurs: Mais la République c'est la paix!

Aujourd'hui nous avons des députés républicains qui veulent la guerre; gageons qu'en face de leurs électeurs, ils se poseraient en partisans de la paix!

**

BONNE FOI DES ANGLAIS

Le correspondant du *Times* à Paris relate un épisode inconnu de la guerre russo-turque.

Le comte Schouvalof, qui était alors ambassadeur à Londres, télégraphia à plusieurs reprises aux Russes d'entrer à Constantinople, affirmant que l'Angleterre ne bougerait guère, pourvu qu'on n'essayât pas de bloquer la flotte anglaise.

Un télégramme fut envoyé au général Ignatief à San-Stefano avec l'ordre d'entrer à Constantinople et de l'occuper. Le télégramme qui était chiffré devait passer par le territoire turc et, avant d'être transmis à San-Stefano, tomba sous les yeux des Turcs. On essaya de le déchiffrer, mais on ne réussit que partiellement. On comprenait cependant que le czar avait commandé l'occupation de Constantinople.

Afin de gagner du temps, on mélangea le chiffre avec un autre, de façon à le rendre tout à fait inintelligible, et sous cette forme il fut transmis à San-Stefano où Ignatief mit deux jours à le déchiffrer. N'ayant pas réussi, il demanda un supplément d'explications.

Pendant ce temps, Musurus-Pacha reçut l'ordre d'informer le Cabinet anglais des desseins de la Russie et de demander du secours. Ce secours ne fut pas nécessaire, il parait, parce que le czar changea d'avis lorsque lord Loftus lui déclara que dans le cas où les Russes s'avanceraient, il serait obligé de demander ses passeports.

Une question très grave

Un officier général en retraite qui n'est autre, croyons-nous, que M. l'amiral Bourgoing, vient de faire distribuer aux membres du Parlement une petite brochure autographiée dans laquelle il signale une question très grave concernant le rôle de notre marine en cas de guerre avec l'Allemagne. On sait qu'en prévision d'une alliance possible entre l'Allemagne et l'Italie,

le gouvernement semble disposé à concentrer notre flotte cuirassée dans le bassin de la Méditerranée, afin d'être prêt à y prendre vigoureusement l'offensive contre la flotte et les ports italiens. Dans ces conditions, il est permis de se demander si la flotte allemande n'aurait pas beau jeu contre nos côtes de la Manche et si nous serions en mesure de défendre nos ports de guerre et nos ports marchands du nord contre l'agression qui ne manquerait pas de se produire.

L'amiral Bourgoing craint que, dans les conditions actuelles, une telle lutte ne tourne à notre désavantage. Il ne croit pas que les croiseurs réunis à Brest puissent jouer un rôle efficace. Il pense que nous pourrions assister à ce spectacle inouï: les Allemands ruinant en quelques heures, à l'aide des nouveaux engins lancés du large, les fortifications de pierre et de terre de Cherbourg, tandis que leurs bâtiments seraient préservés contre les mêmes engins par leurs cuirasses et contre les attaques des torpilleurs par leurs filets. Pour peu que l'Italie gardât vis-à-vis de nous une attitude menaçante, sans ouvrir les hostilités, on verrait notre marine rester l'arme au pied dans la Méditerranée alors que l'on écraserait nos ports de la Manche et que les Allemands viendraient bombarder tous nos centres de commerce maritime du nord, peut-être Rouen lui-même.

Malheureusement, l'amiral Bourgoing appuie sa supposition sur des faits. A Kiel, à Wilhelmshaven, l'Allemagne possède aujourd'hui 14 navires cuirassés, une douzaine de canonnières cuirassées et un assez grand nombre de torpilleurs. Sur ces quatorze navires, onze ont été construits récemment et sont, par conséquent, le dernier mot de la science navale au point de vue de la guerre. Ils filent quatorze nœuds, jangent de 5 à 10,000 tonnes, ont des cuirasses de 25 à 40 centimètres et portent 82 pièces d'artillerie des calibres 24, 24 et 26 centimètres. Eh bien, actuellement, nous n'avons dans la Manche comme cuirassés pouvant être armés en temps utile, que deux gardes-côtes cuirassés portant quatre canons: c'est incroyable, mais c'est ainsi. Ces gardes-côtes, de 4,800 tonneaux chacun, sont le *Vengeur*, armé de deux canons de 27, et le *Tonnant*, armé de deux canons de 34.

Il est urgent de porter remède à un pareil état de choses. L'amiral Bourgoing demande avec raison que l'on achève et que l'on mette à flot les huit cuirassés pour lesquels on a déjà dépensé soixante millions et qui gisent, inachevés, sur nos chantiers de construction. Il croit nécessaire de « reconstituer sans délai, dans nos ports du nord, avec des gardes-côtes et au besoin des cuirassés de haute mer, une force navale capable de tenir tête à l'escadre allemande, de la chasser de la Manche, si elle essayait d'y pénétrer, et de la refouler même dans ses ports. »

D'après M. Lisbonne, directeur des constructions navales en retraite, l'*Amiral-Baudin* et le *Formidable* pourraient être achevés cette année. Le *Neptune* et le *Hoche*, peut-

être même le *Magenta*, peuvent l'être l'année prochaine. Enfin, il faudrait se décider à construire les deux cuirassés insubmersibles: le *Brennus* et le *Charles-Martel*, qui sont restés à l'état de projet et dont on semble ne plus s'occuper, bien que les résultats donnés par les torpilleurs ne soient nullement de nature à faire abandonner l'emploi des cuirassés.

Tels sont les principaux points sur lesquels l'amiral Bourgoing a cru devoir appeler l'attention des Chambres. Ils sont, comme l'a prouvé la récente alerte franco-allemande, d'une terrible actualité, et les Allemands se tiennent trop bien au courant de tout ce qui nous concerne pour ne pas escompter d'avance les résultats de l'infériorité navale que nous créent la répartition de nos cuirassés et les hésitations que nous apportons quand il s'agit d'en construire de nouveaux. Faisons en sorte que leurs calculs soient déjoués.

Le sort de notre littoral de la Manche en dépend. Avec quelques dépenses complémentaires, nous pouvons éviter de grands désastres qui, au début d'une guerre, produiraient une déplorable impression morale.

(Le National.)

PAUL FOUCHER.

Nouvelles militaires

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE

Pendant les manœuvres d'automne de 1887, les états-majors de corps d'armée, de divisions et de brigades fonctionneront comme en campagne.

Les difficultés d'exécution dans la mise en pratique du nouveau règlement sur le service d'état-major pourront être constatées et, de cette façon, le règlement sera rectifié s'il y a lieu.

Une décision déjà ancienne a prescrit le port de l'épaulette aux corps d'infanterie. Pourquoi cet ordre n'est-il pas encore exécuté dans tous les corps d'armée?

Il serait assez intéressant de savoir ce que sont devenues les épaulettes réintégréées en magasin; elles ne peuvent avoir disparu entièrement.

(Progrès militaire.)

Nous lisons dans le *Progrès militaire*:

« La Commission de l'armée rejette l'unité d'origine; mais, par une inconséquence au moins bizarre, elle recommande l'abaissement du chiffre des admissions à Saint-Cyr et le relèvement du nombre des candidats admis à l'École de Saint-Maixent.

« Nous ne nous attendions pas à un compromis aussi malheureux. Nous engageons les membres de la Commission à visiter les régiments et à s'enquérir auprès des officiers de la valeur respective des sujets sortis de Saint-Cyr et de ceux qui proviennent de Saint-Maixent.

« L'unité d'origine était désirable, mais le système bâtarde auquel s'arrête la Commission n'aurait d'autre avantage que d'abaisser le niveau de nos cadres. Si le *statu quo* est maintenu par la Chambre, il faudra plutôt augmenter que diminuer le nombre

» harmonieuses me disaient :

« — Viens, viens, enfant... viens dans la patrie céleste où les souffrances sont inconnues, où l'on ne hait personne, où règne l'amour de tous.

« Et je leur répondais :

« — Oui, saints du ciel, je veux vous suivre, je veux aimer Dieu, aimer tous les hommes. O ciel! patrie de mon âme!

« Je jouais toujours; puis, tout à coup, les larmes se sont fait jour sous mes paupières, et j'ai pleuré, pleuré comme un pauvre faible enfant... Quelle tristesse de vous quitter, ma mère bien-aimée!... Et puis... et puis, avant de mourir, j'aurais voulu connaître mon père dont vous ne m'avez jamais parlé. Parfois, il me semble, je l'entrevois dans mes souvenirs... mais c'est si vague... si confus. Mère, s'il vit encore, si vous devez le revoir un jour, donnez, je vous en supplie... donnez un baiser de son fils à ce père que j'ai toujours aimé dans le secret de mon âme... Oui... j'aurais voulu le connaître... Que la volonté de Dieu s'accomplisse.

» Sept heures.

« Je vous écris à la lueur de blancs rayons de lune. Les étoiles se lèvent au ciel, et tous les bruits se sont apaisés. Je n'entends plus tonner les canons ni crépiter les mitrailleuses. Avec la nuit, qui est descendue sur la terre, pour quelques heures les hommes ont cessé de se haïr

» ils ne s'égorgeant plus. J'entends à peine une brise qui passe sur les sapins et le bruit de la cascade qui tombe dans l'étang. O calme enchanteur! Il me semble que tout s'apaise, que tout s'endort dans la nature, comme s'apaisent et s'endorment les effrois de mon cœur. Et, qu'aurais-je à craindre? Notre existence n'est qu'un prélude. N'est-ce pas la mort qui est la vie? J'en suis parfaitement sûr. Ah! que la foi devient vive et pénétrante, à mesure que cette mort, qui plane, vous frôle de son aile. Alors, la foi s'appelle Lumière. On ne croit plus... on voit. Je vois Dieu qui me pardonne et qui me couvre de sa miséricorde, parce qu'il sait que je l'aime. Je vois la Vierge Marie, dont j'ai toujours porté la médaille avec joie et respect. Je vois les anges, avec des ailes plus blanches que la blanche neige...

» Six heures du matin.

« Les terreurs m'ont repris... Est-ce ma dernière nuit?... Au début, j'ai paisiblement dormi; puis, au réveil, j'ai senti une mortelle tristesse m'accabler. J'ai voulu prier: j'ai voulu redire le *Pater* et l'*Ave*; j'avais perdu la mémoire. Je ne sais ce qui battait dans mes tempes; mais je devais serrer mon crâne dans mes mains pour ralentir ces coups de marteau, qui me causaient des douleurs intolérables. J'avais peur; j'étais lâche! et tout en moi s'écriait: « Je ne veux

» pas mourir!... Je ne veux pas mourir! J'aurais désiré fermer les paupières et connaître encore le doux sommeil. Impossible. Durant une heure entière j'ai cru que la folie s'emparait de moi. Je voulais quitter ma prison. Partout je cherchais une issue. Vers l'aube, la chapelle s'est remplie de lueurs sanglantes.

« Ce devait être un nouvel incendie. Je regardais fixement comme un insensé ces lueurs fantastiques, qui m'éclairaient comme un rayon du couchant sur le Tabernacle, sur le grand Christ au-dessus de l'autel... Puis, tout à coup, je me suis jeté vers lui; vers le Christ consolateur; et là, prosterné jusqu'à terre, ma poitrine soulevée par un orage de sanglots, j'ai prié, prié de toute mon âme... Que la volonté de Dieu s'accomplisse!

» Huit heures.

« Je suis las, je me sens épuisé. Ah! J'aurais voulu vivre pour aimer l'humanité entière, pour donner à tous, sans distinction de castes et de fortune, mon temps, mes forces et mes prières... J'aurais voulu vivre pour me pencher sur tout ce qui souffre, sur tout ce qui expie... Je n'en étais pas digne, sans doute. J'aurais voulu vivre pour devenir un saint prêtre. Chaque matin, ma mère bien-aimée, j'aurais prononcé votre nom au saint sacrifice. Je l'avais promis au ciel le jour de ma première communion.

des élèves admis à Saint-Cyr, sans que les sous-officiers soient lésés pour cela d'une seule place de sous-lieutenant.

M. le général Thomassin, commandant le 4^e corps d'armée au Mans, arrive le 24 mai à l'expiration de sa période triennale de commandement.

Sur la proposition du général Boulanger, le commandant du 4^e corps est maintenu pour trois années dans ses fonctions.

LE NOUVEAU CLAIRON

Les essais faits sur le clairon chasseur ont pleinement réussi.

La forme de ces clairons, pavillon dirigé à l'arrière, est plus gracieuse, plus élégante que celle du clairon d'ordonnance.

Avec le clairon d'ordonnance, les premières compagnies d'un régiment en marche perçoivent seulement les sons; avec le clairon chasseur, la dernière file de la compagnie entend suffisamment pour pouvoir cadencer le pas.

La même application de forme est faite sur la trompette d'ordonnance.

LES CANONS BELGES

Voici une petite nouvelle qui nous vient de Bruxelles et qui en dit long, dans sa brièveté :

A la suite d'observations présentées par des officiers auxquels ont été remis, tout récemment, douze canons rayés de 7.5, l'honorable lieutenant-général inspecteur général de l'artillerie s'est rendu samedi dernier à Malines à l'effet de juger par lui-même de la situation et de recommander la discrétion la plus absolue.

En cas de mobilisation immédiate, les bouches à feu du calibre précité, mises en service trop prématurément, retourneraient en magasin, où elles sont restées treize années, et les quatre batteries à cheval reprendraient au plus tôt l'ancien canon Wahrendorf de 8 pour aller soutenir la cavalerie d'exploration.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Demain jeudi 19 mai, fête de l'Ascension, l'*Echo Saumurois* ne paraîtra pas.

MUSIQUE DES ECOLES COMMUNALES

Demain jeudi, 19 mai, jour de l'Ascension, à 8 heures du soir, la musique des écoles communales exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1^o P.-L.-M., allegro..... VIMEUX.
- 2^o Les Dragons de Villars, fantaisie MAILLART.
- 3^o Hop! hop!, polka pour piston. ZIEGLER.
- 4^o La Grotte de Calypso, fantaisie. AMOURDIEDIEU.
- 5^o L'Eclair, galop..... BOISSON.

« O mère, je n'ose vous dire... vous ouvrir mon cœur à cet endroit mystérieux où le regard de Dieu seul a pénétré... Faut-il vous confier que, souvent, je me suis attristé de voir que jamais vous n'étiez à genoux à la table sainte?... Mère, c'est là ma suprême demande. Revenez à Dieu pour revoir votre enfant... Et si ma mort obtient du ciel cette grâce tant demandée, tant désirée, qu'elle vienne la mort, et je la bénirai. »

Dix heures.

« Un prêtre a pénétré jusqu'à moi. Quelle joie suprême! Les soldats qui me gardent le lui ont permis. J'ai pu m'agenouiller, confesser mes fautes; et, avec l'absolution, une paix divine est descendue dans mon cœur. Ce bon prêtre m'a promis de vous faire remettre mes dernières pensées, par l'entremise du vieux Marcel. Je vais donc lui confier cette lettre. Si elle vous arrivait pendant que je respire encore!... Que ne puis-je vous dire adieu! Que ne puis-je contempler encore une fois votre cher visage, entendre votre douce voix me bénir!... De loin, je vous embrasse, je vous serre sur ma poitrine à vous briser tant je vous aime... Ma mère, ma mère bien-aimée, je m'attendris... mes larmes coulent malgré moi; mais je ne suis pas un lâche, n'est-ce pas, pour donner une larme à notre chère tendresse d'ici-bas qui va si vite finir. Je ne suis pas un lâche, car je meurs pour avoir

Voici la lettre de M. Prouteau que nous avons annoncée hier :

« Paris-Asnières, ce 15 mai 1887. »

« Monsieur le Rédacteur, »

Après la réponse de votre abonné au rapport de M. le Président de la commission des chemins de fer à voie étroite de l'Ouest, je n'aurais absolument rien à ajouter, si le rapport ne laissait entrevoir que mes lettres dans votre journal ont pu faire croire à nos compatriotes qu'une compagnie nouvelle venait de se former, à Paris, en remplacement de celle constitutive du 4 juillet 1885.

Non, évidemment, puisque la société, dont je suis l'un des fondateurs, n'est qu'une société par apports, et que même elle n'existera que le jour où les deux voies ferrées lui auront été remises en mains à elle-même.

Mais ce n'est un secret pour personne, dans la Saumurois, que ni M. Monprofit, le concessionnaire, ni M. Sallé, l'entrepreneur des deux lignes, ne possèdent ni l'un ni l'autre le capital nécessaire à la confection de ces lignes. Il leur fallut donc chercher des capitalistes, M. Lévy d'abord, M. Jolibois ensuite, aujourd'hui la maison de Berg et compagnie, qui ont bien voulu promettre des capitaux pour la construction de nos tramways.

Il s'agit donc, quand on parle d'une nouvelle compagnie, d'une compagnie de capitaux, et non de la compagnie fondatrice du 4 juillet 1885. Et, quoi qu'en puisse penser M. le Président des chemins de fer à voie étroite de l'Ouest, nul Saumurois ne pouvait s'y tromper, et ne s'y est trompé effectivement, et la preuve, c'est que nos honorables compatriotes ne m'ont demandé qu'une chose: si la compagnie de Berg était sérieuse et possédait assez de capitaux pour ne point laisser encore une fois, après MM. Lévy et Jolibois, fermer les chantiers des tramways, et si les nouveaux occupants étaient décidés à liquider en espèces le passif.

J'ai pu répondre que ces messieurs possédaient plus de capitaux qu'il n'en fallait pour le réseau de Saumur, et qu'ils étaient même en état de confectionner tous les chemins de Maine-et-Loire, si le département voulait les leur confier.

Mais, pour le paiement du passé, c'est-à-dire des fournisseurs et même des employés, j'ai dû m'abstenir, et je m'abstiens encore, ne connaissant point les intentions à ce sujet de la nouvelle compagnie.

« Recevez, etc. »

PAUL PROTEAU.

P.-S. — Maintenant, dois-je répondre à votre abonné que, si j'ai jamais parlé de locomotives-bijoux, c'était en mon nom particulier, et non point pour engager une administration au nom de laquelle je n'avais point qualité pour parler. Je n'en demeure pas moins convaincu que la compagnie du 4 juillet 1885 est bien décidée à tout faire pour le mieux, dans son intérêt comme dans celui de notre cher pays.

« L'avenir nous jugera tous. »

« P. P. »

« sauvé un brave. Au revoir, mère, au revoir, dans cette éternité de bonheur où l'on ne connaît que le pardon pour châtement, que le bienfait pour vengeance. Oui, je pardonne de tout mon cœur à celui qui ordonnera ma mort... Pardonnez-lui aussi. Au revoir, mère... au doux pays... au doux pays des âmes. »

« HENRI. »

(A suivre.)

Nous recommandons tout particulièrement les Amidons français de la Maison Leconte-Dupont, d'Estaires (Nord), qui sont vendus 0 fr. 80 c. le kilo à l'EPICERIE CENTRALE. — Ne pas confondre ce produit supérieur avec l'amidon allemand Hoffmann.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAROISSE N.-D. DE NANTILLY

Jeudi, fête de l'Ascension de N. S. Jésus-Christ, salut solennel en musique après les vêpres qui seront chantées à 3 heures: Sancta Maria (Faure), Ave Maria (Gounod), O salutaris (Faure), Tantum ergo (Faure).

Voici les quelques lignes reproduites la semaine dernière par l'*Echo Saumurois* et qui ont tant offusqué le *Courrier* :

« Le Tageblatt de Berlin, parlant du discours de M. Goblet au Havre, dit que les déclarations pacifiques du président du conseil ne sont que des mots sonores, car l'attitude piteuse du gouvernement français devant les manifestants de l'Eden-Théâtre a montré la faiblesse et l'impuissance du pouvoir en présence de la foule. Le ton de la presse allemande en général nous permet de craindre quelque autre incident. M. de Bismarck abusera de l'attitude piteuse de M. Goblet. »

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Demain jeudi 19 mai: assemblée à Villeberrier; assemblée et concours de tir à Brézé.

BRÉZÉ

A l'occasion de l'Assemblée de Brézé, 19 mai, la société de Tir « la Brézéenne » organise un concours de tir.

1^o Cible d'honneur (carabine de précision, distance 12 mètres).

Chaque tireur ne pourra tirer que trois cartons. (Prix du carton, 1 fr.)

1^{er} prix, un fusil Lefauchoux, calibre 16, d'une valeur de 80 fr.; — 2^e prix, un revolver; — 3^e prix, un carnier de chasse; — deux diplômes.

2^e Cible (carabine de précision, distance 12 mètres). Tir à volonté.

1^{er} prix, une carabine Flobert à tirette, d'une valeur de 35 fr.; — 2^e prix, un revolver; — 3^e prix, un plat cuivre; — 4^e prix, flambeaux; — six autres prix et deux diplômes.

Le tir ouvrira à midi, à la grande Palène, et sera clos à 5 h. 1/2 du soir.

COURSES DE VÉLOCIPÈDES

Les courses données par le Véloce-Club angevin auront lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit, demain jeudi, au Jardin du Mail, à Angers, et dimanche prochain.

Ces courses, si le temps est propice, seront fort brillantes. On annonce, en effet, que MM. de Civry, Giraud, Vidal, Wick, Éole, Laulan, Terront, etc., sans compter les vélocipédistes angevins, c'est-à-dire l'élite des coureurs, prendront part à ces courses.

AU CONCOURS MUSICAL DE RENNES

Voici les prix qu'a obtenus dimanche, au concours de Rennes, l'excellente société musicale, Angers-Fanfare :

Lecture à vue. — 1^{er} prix (médaille de vermeil).

Concours de soli. — 1^{er} prix à l'unanimité (médaille de vermeil).

Concours d'exécution. — 1^{er} prix ascendant, avec félicitations du jury (palme de vermeil).

Diplôme d'honneur. — Ce diplôme d'honneur (palme de vermeil) est décerné à la Société Angers-Fanfare qui s'est distinguée dans les trois concours: soli, lecture et exécution. (Extrait du diplôme.)

Nous apprenons avec plaisir que la Fanfare municipale de Langeais, applaudie à Saumur l'an dernier, a obtenu également dimanche, au concours musical de Rennes, les récompenses suivantes :

Concours à vue. — 1^{re} division, 2^e section: 2^e prix, médaille de vermeil.

Concours de soli. — 1^{re} division, 2^e section: 2^e prix, médaille de vermeil.

Concours d'exécution. — 1^{er} prix, couronne de vermeil.

CHATELLERAULT. — Le nombre des ouvriers de la manufacture augmente de jour en jour. En ce moment il s'élève à près de trois mille; lorsque le bâtiment en construction qui doit contenir, paraît-il, douze cents machines, sera terminé, la manufacture occupera cinq mille ouvriers. On travaille nuit et jour et même le dimanche une partie de la journée.

UN PÈRE DÉNATURÉ

La police de Saint-Nazaire avait découvert dans une maison, rue d'Anjou prolongée, qu'un jeune garçon, nommé Jules Lemesle, était séquestré et enchaîné par son père. L'enfant a déclaré que depuis la mort de sa mère, il y a deux mois, son père l'accablait de coups de martinet et l'enchaînait souvent.

Il a été enchaîné tout le temps des vacances de Pâques et depuis 4 jours il l'était de nouveau. Il a fallu limer la chaîne pour le délivrer.

Le Volapük

L'examen pour l'obtention du diplôme de spodal Volapükik, aura lieu à Saumur en même temps que dans tous les grands centres de France et d'Amérique, le dimanche 22 mai prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. S. PIRON, membre de l'Association française pour la propagation du Volapük, 49, rue d'Orléans, à Saumur.

Le Jardin, journal d'horticulture générale, publié par la maison Godefroy-Lobeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avec la collaboration de M. le marquis de Cherville, de M. Ch. de Franciosi, président de la Société d'horticulture du Nord; de MM. Ch. Ballet, Bergman, Chatenay, Correvon, etc., etc.

Abonnements: Un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal.

- PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
- PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
- PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
- PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
- PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
- PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
- PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
- PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
- PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE SCHURMANN. — A. DUSART, administrateur.

MERCREDI 18 mai 1887,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} HARRIS, du théâtre impérial de Saint-Pétersbourg et du Gymnase (Paris); M^{lle} B. CASTELLI, du Vaudeville; M^{me} PROTAT, du Vaudeville; M^{lle} E. BERNOLD, du Palais-Royal; M^{lle} AUBREYS, du Palais-Royal; M. DORSAY, du Vaudeville; M. HARRIS-GOUTCHALDE, du Gymnase; M. ARMANDIE, du Gymnase; M. HELT, du Palais-Royal.

Du grand succès du Gymnase

LE BONHEUR CONJUGAL

Comédie en 3 actes, de M. Albin Valabrègue.

On commencera par :

LE SOUS-PRÉFET

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. A. Valabrègue.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

QUAI DE LIMOGES

Pour quelques jours seulement,

MÉNAGERIE MARS

Tous les soirs grande représentation. Entrée dans les cages des lions et lionnes par M^{me} MARS, domptesse de ces fauves.

L'Ours brun de Russie; Agouti d'Amérique; deux Ours gris du Canada, arrivés tout récemment; Hyène barrée d'Afrique; deux Cerfs, mâle et femelle; une jolie collection de Singes, de provenances diverses et de très beaux Serpents.

Le repas général de tous les animaux a lieu tous les soirs, après l'entrée dans les cages, qui se fait à 8 heures 1/2.

Tous les jeudis et dimanches, à 3 h. 1/2, Grande Représentation.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

